

---

Admission à la barre et applaudissements d'une députation de l'administration de la maison nationale des invalides militaires, lors de la séance du 18 brumaire an II (8 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Admission à la barre et applaudissements d'une députation de l'administration de la maison nationale des invalides militaires, lors de la séance du 18 brumaire an II (8 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 582-583;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_78\\_1\\_41825\\_t1\\_0582\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41825_t1_0582_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 21/02/2024

5 grandes chapes et 1 petite, 1 chasuble, 2 tuniques, 2 étoles, 3 manipules; voile et bourse de calice; devant d'autel.

1 ornement damas cramoisi, fleurs en or, orfroi et galons d'or, composé de 5 grandes chapes et de 1 petite, de 1 chasuble, 2 tuniques, 2 étoles, 3 manipules, voile et bourse de calice.

4 glands doubles en or très riches avec leurs cordons, servant aux tuniques.

1 voile fond blanc broché en or, 1 autre fond cramoisi broché en or, 1 autre de drap d'or.

La frange de 1 voile violet et vert.

1 autre frange de 1 voile épistolaire rouge.

1 devant d'autel cramoisi, broché en or, en 9 morceaux.

1 ornement blanc broché en fleurs d'or, composé de 5 grandes chapes et de 1 petite, de 1 chasuble, 2 tuniques, 2 étoles, 3 manipules, voile et bourse de calice, et 1 devant d'autel; 2 autres chapes fond broché en soie, et dont les orfrois sont brochés en or.

1 devant d'autel noir en argent, galon en or en 9 morceaux.

2 chasubles drap d'argent, 2 étoles.

2 manipules, 2 voiles de calices et deux bourses.

2 autres chasubles brochées en or et argent, 2 étoles, 2 manipules, 1 voile et 1 bourse, plus 1 autre voile et 1 autre bourse.

1 chasuble violette à galons d'or, 1 étole, 1 manipule, 1 voile et 1 bourse.

1 autre chasuble violette, 1 étole et 1 manipule, 1 voile et 1 bourse.

2 chasubles cramoisies, galons d'argent et étoles, manipules, etc.

3 chasubles noires, dont 1 de moire, galon d'argent, étoles, manipules, voile et bourse de même.

*Note de ce que le sacristain a apporté de la sacristie.*

La peinture de 1 dais de velours noir avec des écussons en or, le fonds de damas, galon et frange d'argent, 1 étole d'enterrement de velours galon, frange argent, 5 poignées de velours cramoisi, galon et franges en or; 2 poignées de velours cramoisi, fleurs de lys brodées en or, appartenant au ci-devant maréchal de Mouchy; 4 ceintures bleues, 10 à franges d'argent et 2 à franges d'or. 4 ceintures rouges à franges d'or, 1 ceinture de célébrant rouge à galon d'or.

1 étole noire brodée en argent, appartenant à la ci-devant confrérie du Saint-Sacrement.

*Objets retirés de l'infirmerie.*

1 chasuble de drap d'or galonnée en or, étole, manipule, voile, bourse et pale.

1 chasuble de satin broché fond blanc, galonnée en or, étole, manipule, voile et bourse et pale.

1 chasuble, sur fonds satin blanc brodée en or et soie, étole, manipule, voile, bourse et pale.

1 chasuble de damas vert, liserée de velours cramoisi, brodée et galonnée en or, étole, manipule, voile et bourse.

LECHENARD, *syndic*; DESTRICHE; LETELLIER, *administrateur*; B. FOUCAULT; BERRARD; DUBROCA, *secrétaire*.

*Etat de l'argenterie de l'hôtel national des militaires invalides, tant pour le service des tables des officiers que pour celui des infirmiers dudit hôtel (1), savoir :*

	mares	onces	gros
42 cuillères à potage pesant.....	60	5	7
84 cuillères à ragout.....	70	»	4
676 couverts.....	626	»	1
Total du poids des 3 articles ci-dessus.....	756	6	4
Y compris 8 mares 1 once 4 gros provenant des gratitudes, plus 2 encriers avec leurs plateaux, sébile, poudriers, et pesant ensemble..	13	1	1
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	769	7	5

Je soussigné garde meuble dudit hôtel, certifie le présent état ci-dessus véritable.

Ce 14<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République une et indivisible.

BOURIÈS.

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (2).

*Une députation de l'Administration de la maison nationale des militaires invalides est admise à la barre.*

(1) *Archives nationales*, carton C. 278, dossier 736.

(2) *Moniteur universel* [n° 50 du 20 brumaire an II (dimanche 10 novembre 1793), p. 202, col. 1]. D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n° 416, p. 249), l'*Auditeur national* n° 413 du 19 brumaire an II (samedi 9 novembre 1793), p. 4], le *Journal de la Montagne* [n° 160 du 19<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II (samedi 9 novembre 1793), p. 1178, col. 1] et le *Mercurie universel* [19 brumaire an II (samedi 9 novembre 1793 p. 141, col. 2] rendent compte de l'admission à la barre de la députation des Invalides dans les termes suivants :

I.

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets*.

Une députation de la section des Invalides entre au son du tambour, à la tête de plusieurs anciens militaires qui portent de vieux drapeaux et une bannière de velours brodé en or. On les accueille par de nombreux applaudissements. Plusieurs malles pleines d'or et d'argent suivent la marche.

Un orateur prend la parole et dit :  
(Suit le texte de l'adresse que nous avons insérée ci-dessus d'après le procès-verbal.)

La salle retentit d'applaudissements et des cris répétés de : *Vive la République!* Les anciens militaires prennent place à côté des législateurs.

II.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national*.

*Une députation des Invalides est admise, suivie de citoyens portant plusieurs malles.*

L'orateur. Nous vous apportons les dépouilles de l'hypocrisie, les hochets de la superstition. Les militaires invalides, humiliés depuis longtemps du faste insultant qui régnait dans leur asile, ont formé un vœu unanime, celui de faire servir contre les despotes les mêmes métaux dont ils ont si longtemps abusé pour asservir les peuples.

Nous vous faisons cette offrande, non pas pour sauver des âmes, mais pour sauver la République

*L'orateur* : Législateurs, etc... (Suit le texte de l'adresse que nous avons insérée ci-dessus, d'après le procès-verbal.) (On applaudit).

et consolider le règne de la liberté. Nous avons encore 756 mares d'argent, dont nous n'avons pu faire le dépôt aujourd'hui; mais ils sont de la première réquisition, et dès qu'ils seront remplacés par des ustensiles de toute autre matière, nous viendrons les déposer.

Cette offrande est accueillie par de vifs applaudissements. Ces généreux militaires demandent quelle sera la destination des drapeaux qui ont été pris sur l'ennemi et qui sont en leur possession.

Cette pétition est renvoyée au comité des inspecteurs de la salle; l'adresse sera insérée au *Bulletin*.

## III.

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne*.

Les militaires des Invalides, précédés des membres de l'administration de cette maison nationale, sont introduits dans la salle. L'un d'eux, portant la parole, a dit :

(Suit le texte de l'adresse que nous avons insérée ci-dessus d'après le procès-verbal.)

Il reste encore 756 mares d'argent qui suivront de près cette première offrande. L'Administration, avec 90 livres, a remplacé tous les objets servant au culte, persuadée que des ciboires de fer-blanc et des calices de verre sont aussi bons et plus républicains que ceux d'or et de vermeil.

## IV.

COMPTE RENDU du *Mercur universel*.

Les vétérans nationaux, précédés de leurs fils en habit militaire et de tambours, sont introduits. Tous ont des branches de chêne au chapeau, signe des vainqueurs; la plupart portent des drapeaux renversés, prix de leur vaillance. 8 malles pleines d'argenterie et une couronne renversée sont déposées sur l'autel de la patrie.

*L'orateur*. Nous vous apportons les dépouilles de l'hypocrisie et les succès (*sic*) de la superstition. Il était bien temps que ces objets servissent à la liberté, après avoir si longtemps contribué à l'esclavage. L'or et l'argent que les militaires invalides déposent sur l'autel de la patrie servaient autrefois à relever l'orgueil et les titres; que ces métaux servent enfin à conquérir la liberté.

Il nous reste encore 756 mares 6 onces d'argent que nous n'avons pu vous apporter parce qu'ils ne sont pas en notre disposition; mais dès qu'ils pourront l'être, comptez qu'ils seront de la première réquisition. Nous avons aussi un ci-devant saint ciboire d'or; il viendra sur l'autel de la patrie. Nous demandons en outre que ces drapeaux pris sur l'ennemi, et que nous vous présentons, soient réservés à ce qu'il plaira à la Convention de déterminer.

L'Assemblée renvoie ces drapeaux à son comité d'inspection.

Pétition d'un invalide, qui réclame le paiement d'une pension arriérée, et dont il offre une partie à ses camarades, laquelle est hypothéquée sur les biens de l'émigré ci-devant duc de Fronsac.

Cette pétition est renvoyée au comité.

Les invalides demandent que dans leur habillement, leurs logements et dans toute l'administration des Invalides, les signes royaux et féodaux disparaissent, afin qu'ils ne soient plus exposés à voir mal interpréter leurs sentiments par ceux des citoyens qui pourraient les ignorer.

Renvoyé au ministre de la guerre.

Les vétérans nationaux déposent une quarantaine de vieux drapeaux et sortent au bruit des applaudissements et des cris de : *Vive la République! vive la Montagne!*

*Un des pétitionnaires* : Il existe encore dans cette maison 756 mares d'argent que nous apporterons à la première réquisition.

Les Invalides, admis aux honneurs de la séance, traversent la salle en criant : *Vive la Montagne! Vive la République!*

Les corps civils et militaires, la Société populaire et tous les républicains de la ville d'Avesnes, réunis;

*A la Convention nationale.*

« Vous sauvez la République, nous le voyons à la vigueur des moyens que vous avez adoptés, à la consternation des méchants, et à l'attachement invariable aux principes que vous avez constamment professés. Nos armées partout victorieuses justifient les mesures sages et promptes que vous avez partout déployées. Les traîtres qui siégeaient parmi vous, et qui, sous les dehors de la vertu indignement outragée, secouaient parmi nous les brandons de la discorde et de la guerre civile, sont dévoilés par vos soins et votre constance; ils subiront la peine due à leurs forfaits, et à la plus astucieuse des perfidies; le même sort attend leurs complices. Déjà Lyon n'est plus, et peut-être en ce moment Toulon a-t-il existé. Mais quoi! le caractère de cette nation douce et généreuse serait-il changé? Se pourrait-il que pour se rapprocher plus près de la nature, il fallût résister à ses plus douces impulsions? Non, les moyens de clémence sont épuisés; les traîtres ont eux-mêmes provoqué et bravé la foudre qui éclate sur leurs têtes.

« Prenez garde de remettre en d'autres mains le fil de leur perfide conjuration; restez au poste où vous retiennent, et l'intérêt de la patrie et la confiance des vrais républicains, jusqu'au moment où nos ennemis seront terrassés, et vous aurez rempli et notre vœu et nos intentions.

« C'est aujourd'hui, qu'aux cris répétés de : « Vive la République! vive la Montagne! » nous avons livré aux flammes, au milieu de la place publique, du concours de nos concitoyens, et des braves défenseurs qui composent notre garnison, le fatras poudreux de ces antiques et superstitieux monuments de l'ignorance, de la servitude, et des malheurs de l'humanité. Les expressions de joie et de satisfaction étaient générales : ceux-ci alimentaient le feu, d'autres l'attisaient, ceux-là chantaient les hymnes sacrés de la liberté, le reste répétait en chœur et dansait au son d'une musique guerrière, quand une troupe d'hommes vêtus de différentes manières, agitant encore les chaînes qu'ils venaient de rompre, portant encore sur leur front les viles impressions que l'habitude de l'esclavage y avait gravés, tremblants, indécis, et s'avancant d'un pas mal assuré vers le lieu qui nous y réunissait, attira pour un moment toute l'attention : c'étaient des déserteurs autrichiens et prussiens qui arrivaient. Les Français républicains n'ont pas besoin de réflexions pour développer des sentiments d'humanité et de bienfaisance : la nature parlait; au même instant, un mouvement spontané et général leur ouvre le cercle de la danse en divers endroits, et ils partagent avec nous le plaisir de danser *la Carmagnole*. Le nouvel air qu'ils respirent pour la première fois développe en eux les sentiments que le despotisme pouvait comprimer, mais qu'il ne